



Le Plancher des Chèvres

Le Parc naturel régional du Verdon et l'association le plancher des chèvres

APPEL A CANDIDATURE RESIDENCE

ILLUSTRATEUR.TRICE OU AUTEUR.TRICE JEUNESSE DE BD
et actions de médiation à destination des collégiens, écoles et
habitants

Printemps 2022

Contact / Renseignements

Audrey Zorzan, chargée de mission culture
Parc naturel régional du Verdon
04 92 74 68 00
azorzan@parcduverdon.fr

Romain Chaffard, administrateur
Association le Plancher des chèvres
06 79 66 80 06
asso.plancherdeschevres@gmail.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Le porteur de projet

Le Parc naturel régional du Verdon

Un parc naturel régional est un territoire rural fragile aux patrimoines remarquables, qui s'organise autour d'un projet commun pour assurer durablement sa protection, sa gestion et son développement économique, social et culturel. Les acteurs du territoire s'engagent donc à trouver un équilibre entre le développement économique et social et la protection de l'environnement. Cet engagement se traduit par une Charte signée pour le Parc naturel régional du Verdon par 46 communes, 2 départements (Alpes-de-Haute-Provence et Var) et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Situé à cheval sur le Verdon, pour moitié dans les Alpes de haute Provence et pour moitié dans le Var, ce Parc naturel régional emprunte son nom à cette rivière qui s'est taillé un passage spectaculaire au travers des masses rocheuses des Préalpes. Prenant exemple sur la rivière, l'homme a, depuis la préhistoire, façonné les paysages d'une terre difficile. Cet immense travail, inventif et constamment renouvelé, de la nature et des hommes, ainsi que le mariage des influences alpines et méditerranéennes, extrêmement prolifique pour la flore et la faune, font aujourd'hui la richesse remarquable et reconnue d'un territoire qui n'est pas une terre sauvage et encore moins un parc d'attraction.

Le plancher des chèvres

Créé en 2007 pour promouvoir et développer le secteur culturel sur le territoire du Haut-Var et du Verdon, "Le Plancher des Chèvres" est depuis l'un des acteurs culturels incontournables par le nombre de ses propositions et la fréquentation qu'il engendre. Plusieurs rendez-vous principalement tournés autour du spectacle vivant rythment l'année et visent à générer et entretenir du lien social : les théâtres à domicile de l'hiver et l'automne, le mini Boun'estival, le Boun'estival.

Plus d'infos : www.parcduverdon.fr et <http://leplancherdeschevres.fr>

Le contexte de la résidence

Cette résidence s'inscrit dans le cadre d'un Contrat territoire lecture porté conjointement par deux structures, l'association Le Plancher des chèvres et le Parc naturel régional du Verdon et signée avec le DRAC Provence Alpes Côte d'Azur. Pour plus de cohérence territoriale, la DRAC a également souhaité associer les deux Médiathèques départementales des Alpes-de-Haute-Provence et du Var.

Les objectifs fixés par ce contrat sont :

- Développer l'offre culturelle autour du livre et de la lecture notamment sur les zones qui en sont peu pourvues et des publics peu touchés mais potentiellement intéressés. Renforcer l'idée de relocaliser l'offre culturelle.
- Soutenir les initiatives locales (événements, démarches éducatives, etc.) plutôt que de créer de nouveaux rendez-vous et ainsi renforcer la dynamique culturelle pour les arrivants et habitants.
- Créer des liens entre des initiatives privées, associatives et publiques. Faire émerger un potentiel autour du livre et de la lecture et faire en sorte que les collectivités en prennent conscience.
- Investir l'espace public et le hors les murs.
- Créer des envies autour du livre et de la lecture pour les citoyens dans la perspective de redonner une place aux structures culturelles comme les médiathèques et les librairies.
- Toucher les jeunes et les habitants sans distinction.
- Permettre à un.e auteur.e/illustrateur.trice ou auteur.trice jeunesse de BD de travailler à sa propre création

De manière globale l'ambition est d'orienter le projet autour de la médiation culturelle. Pour cette année 2021 -2022, le projet est d'**investir et questionner l'espace public et les lieux de rencontres au sein des villages**. Trois seront ciblés et situés dans le haut-Var : **Aups, Bauduen**

En complément de ce projet de résidence le Parc et l'association accueilleront **la compagnie Les Ornicarinks avec leur dispositif des mots mobiles** (installation d'un dispositif sur la place du village et création d'ateliers, de lecture, et de rencontres avec l'école et les villageois). Le dispositif sera présent sur 2 semaines dans les communes de Bauduen et d'Aups (1 semaine chacune) avec une restitution en fin de semaine à l'occasion de l'événement organisé par le plancher des chèvres : la fête du livre à Aups 2 et 3 avril, et le Boun'estival du 9 au 12 juin 2022 à Bauduen. Plus d'infos : www.ornicarinks.fr

L'objet de la résidence

Le projet de résidence d'artiste.s , qui sera porté par le Parc et co-animé avec l'association le plancher des chèvres, vise :

- l'accueil d'artiste.s de création(s) artistique(s) en illustration/auteur jeunesse de BD pour **le développement d'un projet de création** questionnant l'espace public et les lieux de rencontres au sein des villages ;
- **la mise en place d'actions de médiation** animées par le.s artiste.s, qui permettront aux publics d'approcher le processus de création en cours. Les publics seront principalement les jeunes (cadre scolaire et hors temps scolaire) et les familles.

Les modalités

La résidence se déroulera du entre le 1^{er} mars et le 12 juin 2022, dans les conditions suivantes : résidence de 6 semaines, fractionnées en deux séjours (en avril et en juin pour être combiné avec l'intervention des Ornicarinks et les événements cités ci-dessus). Elle sera organisée comme suit :

- 70% du temps de la résidence sera consacré à la création (environ 4 semaines) ;
- 30% du temps de la résidence sera consacré aux actions de médiation en lien avec la création (environ 2 semaines qui se dérouleront en majorité sur la semaine avant la fête du livre, et la semaine avant l'événement du Boun'estival).

Les artiste.s proposeront une organisation de son.leur projet de résidence, entre la création et la médiation. Cependant quelques éléments sont à prendre en compte :

- le lancement du projet se déroulera à Aups avec la Librairie Caractères Libres et la médiathèque communale avec une rencontre publique (faire une proposition) au démarrage de la résidence.
- les actions de médiation se feront en direction du collège d'Aups et surtout dans les écoles d'Aups et Bauduen principalement mais également auprès des habitants.familles au sein des établissements du livre et de la lecture (médiathèque et librairie d'Aups).
- une intervention est prévue lors du déploiement du dispositif des Ornicarinks et sera à imaginer avec eux. La première intervention est à prévoir à Aups, la semaine précédant la fête du livre et la seconde à Bauduen la semaine précédant l'événement du Boun'estival.
- deux temps de restitutions sont prévus pour le travail de création et des actions de médiation. Elles auront lieu à l'occasion de l'événement de la fête du livre à Aups et de l'événement de l'association Le Plancher des chèvres l'occasion du Boun'estival sur Aups et Bauduen.
- il nous semble important de pouvoir communiquer sur des étapes de travail au fil de la résidence. Plusieurs pistes sont imaginées : rencontres avec les habitants sur Aups avec le collège, la librairie et la médiathèque ; réalisation de reportages par le collège ou l'école d'Aups / Bauduen. L'artiste devra donc prévoir de son temps sachant que cela sera limité pour privilégier les temps de médiation. L'artiste peut soumettre des idées.
- à l'occasion de cette résidence il serait intéressant que l'illustrateur.trice rencontre des personnes : élus, habitants, sociologue, agent du Parc en charge de l'urbanisme et des paysages, etc. pour nourrir ses réflexions sur les espaces publics et les lieux de rencontre villageois. En effet le Parc et l'association souhaitent inviter l'artiste à questionner l'espace public et les lieux de rencontres au sein des villages
- au regard de la crise actuelle traversée et de l'intérêt croissant pour le numérique les projets favorisant l'incursion (et non l'exclusivité) du numérique seront privilégiés dans la perspective de chercher l'interaction avec les publics.
- A l'issue de son travail l'artiste sera invité à participer à la fête du livre du Var à Toulon si elle a lieu (période automne).

A minima, en amont du projet, en janvier 2022, une réunion physique sera organisée à Moustiers-Sainte-Marie (maison du Parc) pour affiner les propositions de médiation et établir conjointement le calendrier de la résidence.

L'artiste sera logé à Aups, commune centrale, et où se situent le collège, une médiathèque et la librairie Caractères Libres et les services de proximité.

Les conditions

Le Parc naturel régional du Verdon prendra à sa charge :

- Le logement de l'/des artiste.s pendant le temps de son/leurs séjour.s (budget max de 1990 € - hébergement proposé sur Aups : à préciser ultérieurement)
- Les frais de déplacement domicile / lieu de résidence, à hauteur maximale de 200 € par aller-retour et sur justificatifs, avec maximum 2 allers/retours, soit total de 400 €.
- Une bourse d'aide à la création d'un montant brut de 2160 € pour les 6 semaines.
- Les frais de déplacement sur le territoire en lien avec les actions de médiation menées dans le cadre du projet de résidence, sur accord préalable et justificatifs. Le/les artiste.s retenu.s devra/ont être autonome.s dans ses /leurs déplacements et disposer d'un véhicule personnel. Pour information : Bauduen – Aups = 20 minutes 15 km. Budget maximum de 400 € sur présentation de justificatifs
- Le matériel destiné aux actions artistiques et culturelles, sur accord préalable avec un montant maximum de 400 €

L'/les artiste.s aura/ont à sa/leur charge :

- Frais de déplacement personnels ;
- Repas ;
- Le matériel destiné à la création ;
- Ses/leurs éventuelles communications.

En cas de publication de ses/leurs travaux, l'/les artiste.s devra/ont mentionner le cadre et les financeurs de la résidence.

Le dossier de candidature

Les candidatures sont ouvertes aux illustrateurs.trices ou auteur.trice jeunesse de BD.

Le dossier comprendra :

- 1 biographie (1 page max) incluant les modalités de déplacement à disposition
- 1 bibliographie ou références des projets déjà menés
- 1 note d'intention sur le projet de résidence (5 pages max.) qui comprendra nécessairement 5 rubriques :
 - 1) Présentation du projet de création ;
 - 2) Descriptif des actions de médiation envisagées. Pour chacune d'elles : contenu / public / durée / matériel ;
 - 3) Descriptif du projet de rendu, de restitution et éventuelles étapes de travail envisagées, du lien avec le dispositif des Ornicarinks ;
 - 4) Estimation du coût du matériel destiné aux actions de médiation ;
 - 5) Calendrier prévisionnel sur la base des attentes exprimées ci-dessus.

Le dossier est à envoyer uniquement par courriel ou transfert de fichiers (wetransfer.com ou équivalent) à : info@parcduverdon.fr et à asso.plancherdeschevres@gmail.com

La date limite de réception des candidatures est fixée au **31 octobre 2021**

Les projets seront validés par un jury composé du Parc naturel régional du Verdon, de l'association Le Plancher des chèvres, et auquel seront invités la DRAC, la médiathèque du Var et une structure locale (médiathèque ou librairie ou collège ou écoles) réunion du jury fin novembre 2021.

L'annonce du candidat retenu se fera en décembre 2021 pour un démarrage en mars 2022 (et une réunion de préparation en janvier 2022).